

Les tribulations du projet des Halles

Après plusieurs mois d'interruption en raison de la campagne électorale, la concertation sur le projet des Halles a repris le 22 mai 2008 avec une réunion plénière du Comité permanent de concertation. Anne Hidalgo, adjointe au maire de Paris, chargée de l'urbanisme, a confirmé le soutien de la nouvelle municipalité au projet de jardin présenté par l'équipe SEURA-Mangin. Les associations s'étonnent.

**La concertation
"langue
de bois".**

Malgré l'opposition obstinée des associations, qui depuis deux ans n'ont réussi à obtenir ni l'abandon de ce projet ni sa modification, malgré l'impasse totale de la concertation, qui a conduit Yves Contassot à l'interrompre en juillet 2007, le maire de Paris a, semble-t-il, décidé de passer en force. Outre la suppression de la place René Cassin, située au pied de l'église Saint-Eustache avec sa "Grosse Tête", et celle du jardin d'aventure Lalanne, plébiscité par les usagers, le jardin actuel va être nivelé. Cela nécessitera la création d'un talus devant l'église ; tous les jeux d'eau seront supprimés ; les parterres de fleurs seront remplacés par des pelouses et des arbustes ; la variété des paysages et des cheminements actuels par une prairie et trois allées rectilignes.

L'architecte tient à son projet

L'architecte David Mangin a su triompher de toutes les oppositions et de toutes les tentatives de modifier son projet, y compris celles émanant du maire de Paris. Celui-ci confiait pourtant, en juin 2007, à un membre du jury du concours d'architecture des Halles : "En écoutant les habitants du quartier, j'ai compris qu'il ne

serait pas acceptable de supprimer la place René Cassin. Le problème, c'est que David Mangin est extrêmement têtu". Contre toute attente, c'est le maire de Paris qui s'incline devant l'architecte. C'est pourquoi, après deux ans d'inutile concertation, Anne Hidalgo, sa première adjointe, demande seulement une "évolution" du talus devant Saint-Eustache et quelques changements mineurs.

Les associations humiliées

Malgré la médiocrité du projet Mangin, on n'a pas osé contrarier l'architecte en lui imposant les modifications réclamées à cor et à cri par les associations, comme le maintien de la place René Cassin ou du jardin Lalanne.

Nous dénonçons cette attitude, dont les riverains et plus largement l'ensemble des Parisiens vont faire les frais. Les contribuables vont payer pour un projet très coûteux quoique médiocre. Les usagers vont être privés d'un jardin très apprécié et devoir se contenter d'un aménagement de bien moindre intérêt. Les riverains vont devoir supporter un chantier aussi énorme qu'inutile. Et en tant que participants à la concertation, nous nous sentons bafoués, humiliés.

Bertrand Delanoë croit-il encore

à la démocratie participative, dont il s'est pourtant fait le chantre pendant sa campagne ? Même une association d'habitants parmi les plus militantes qui soient, même un dispositif de concertation parmi les plus structurés, avec bureau permanent, charte et garant, n'ont pas réussi à obtenir qu'un projet de jardin situé en plein cœur de Paris fasse l'objet d'un cahier des charges concerté ! Comment ne pas désespérer ?

**Elisabeth Bourguinat,
Secrétaire,
Association Accomplir,
49 rue Saint-Denis,
75001 Paris.
Tél. : 01 40 28 06 21.
Courriel :
contact@accomplir.asso.fr
Site : www.accomplir.asso.fr**